Lorry-lès-Metz « au fil du temps »

Association d'histoire

Le Bulletin

n° 10

Juin 2007

ISSN : 1777-9820

Les huguenots

L'héraldique

Un ancien raconte

Le protestantisme à Lorry-lès-Metz

Histoire de la carte postale
Ci-contre une carte postale PRILLOT

Photo de la classe maternelle en 1949

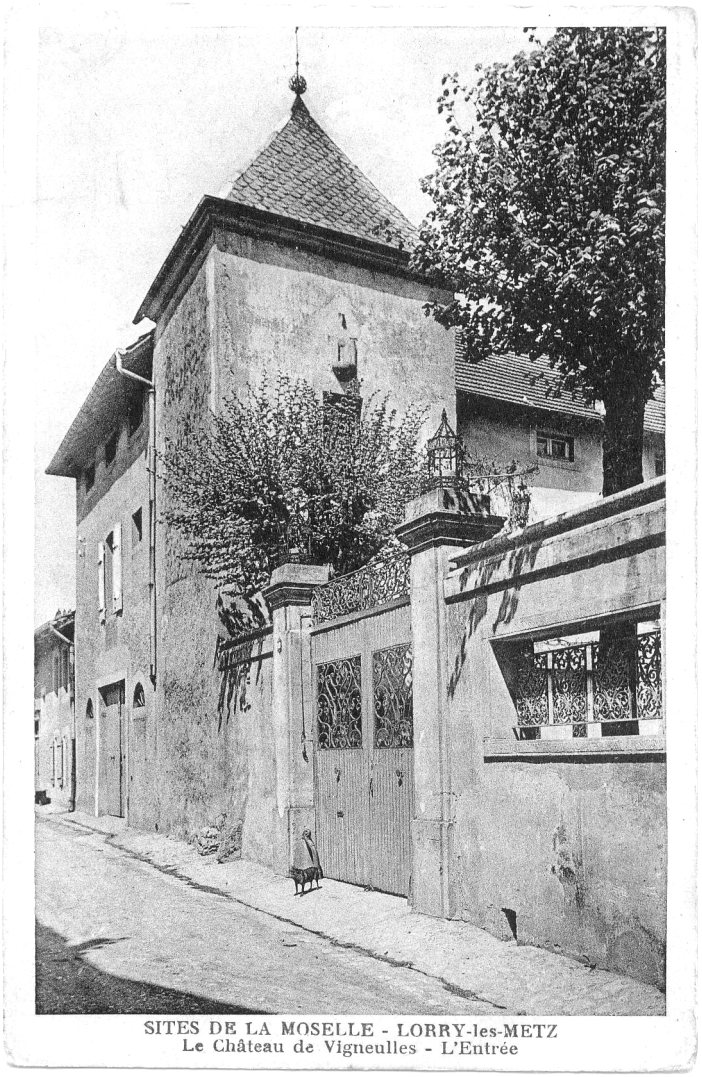

SITES DE LA MOSELLE - LORRY-les-METZ
Le Château de Vigneulles - L'Entrée

Grand merci à Madame le Maire et au conseil municipal de Lorry-lès-Metz qui nous accordent une belle subvention et nous permettent ainsi de donner à notre bulletin la présentation que son contenu mérite.
Ce numéro compte 28 pages. Quatre pages sont consacrées à l'héraldique. Il était indispensable pour une telle étude d'avoir recours à la couleur et nous avons pu le faire.

Donc grand merci à nos élus !

Je veux remercier aussi tous ceux qui se sont impliqués dans la recherche, la rédaction, la mise en page et la correction de ce numéro 10. C'est un travail d'équipe, très lourd, mais réussi. Je vois là le résultat de la bonne santé de notre association, de l'excellente ambiance qui préside à nos réunions, à nos discussions et aussi au caractère convivial qui accompagne nos rencontres. Merci encore aux associations voisines qui nous soutiennent.

Nous prenons un peu de vacances pendant l'été.
Je souhaite qu'elles soient très bonnes pour tous, même, si à l'heure où j'écris, je ne sais si nous aurons du soleil ou de la neige au mois d'août.



Les 80 ans de Maurice

Visite du fort de Verny



Pour la rentrée, notre programme est déjà bien engagé.
Nous promènerons nos curieux dans **les rues de Lorry** et nous présenterons sur ce thème :

une exposition

– à Ban Saint Martin pour le week-end du 11 novembre,
– à Lorry-lès-Metz les 1er et 2 décembre.

Alors, dès septembre, si le cœur vous en dit, n'oubliez pas nos réunions :
2e mercredi de chaque mois, à 18 h, en mairie.

Le président

Lorry lès Metz « au fil du temps »
Siège : en mairie, 46 Grand'Rue 57 050 Lorry lès Metz

Directeur de la publication : François COURTADE
Dépôt légal : juillet 2007

Du 10 novembre 2006

au 10 mars 2007

le Conseil général de la Moselle et

le Deutsches Historisches Museum Berlin

présentaient au Temple neuf à Metz

l'exposition

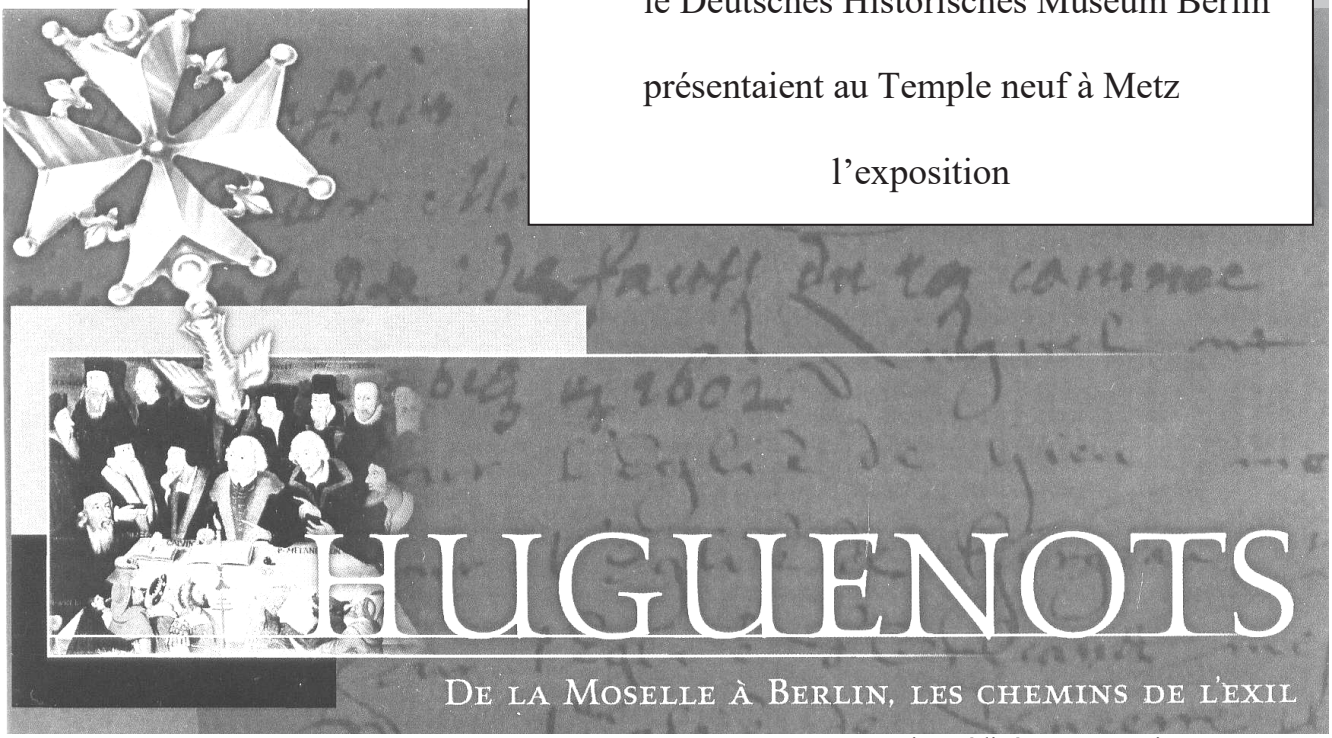

Commentaires rédigés par François COURTADE

À l'occasion de cette exposition, une somme impressionnante de documents, d'œuvres d'art, d'objets, de maquettes, de commentaires sonores… était disposée pour offrir un parcours pédagogique remarquable.

Par ailleurs, M. Alain HILBOLD est l'auteur d'un mémoire intitulé :

« De Metz à Berlin ou l'exil des huguenots à la Révocation de l'édit de Nantes en 1685 »

M. Philippe HOCH, Commissaire de l'exposition, Président de l'Académie nationale de Metz, en signe la préface qu'il termine par :

« Cette publication paraît à point nommé, alors que dans l'espace du Temple neuf de Metz, les visiteurs de l'exposition huguenots *sont invités à parcourir, de la Moselle à Berlin, les chemins de l'exil. »*

Le lecteur qui voudrait refaire le parcours présenté au Temple Neuf, trouvera là un précieux recueil d'informations.

Enfin, un cycle de neuf conférences et un colloque accompagnaient l'exposition, permettant d'approfondir certains thèmes et apporter de nouvelles ouvertures.

Toutes ces sources, rassemblées dans l'espace et dans le temps, ont constitué une occasion unique de compiler informations historiques et témoignages sur la Réforme.

Deux aspects m'ont frappé :

- d'une part, la terrible violence déployée pour combattre ceux qui préconisaient la Réforme ;
- d'autre part, le caractère, a priori louable, du besoin de réforme qui s'exprimait alors au sein même de l'Église.

D'où une petite incursion dans l'histoire pour trouver le contexte dans lequel apparaît et se met en place *la Réforme*, comment elle se propage en Pays messin.

Quelques repères dans l'histoire de l'Église catholique

La Réforme est une page de l'histoire de l'Église catholique. Et cette histoire n'est pas un long fleuve tranquille.

Rome, capitale du monde chrétien

Pierre et Paul, peu après la mort de Jésus, viennent implanter le christianisme dans Rome, capitale de l'Empire romain. Les successeurs de Pierre sont évêques de Rome. D'abord considérés comme personnages inquiétants, les chrétiens sont persécutés. Puis, en 313, l'empereur Constantin proclame le christianisme religion impériale (édit de Milan). L'Église connaît alors un essor rapide, s'appuyant sur l'organisation administrative héritée de Dioclétien (diocèses) et sur l'importance du réseau urbain.

En 324, Constantin fonde Constantinople et y installe sa résidence. Rome décline, subit les sacs des invasions successives. Quand l'Empire romain s'effondre en Occident, l'évêque de Rome, appelé *pape*, est alors, de fait, le principal personnage de la ville. Rome devient la capitale du monde chrétien. L'Église est prête à prendre en main le destin moral de la nouvelle Europe barbare.

Attribution d'un caractère divin à la position princière

Clovis, roi des Francs en 481, installe sa souveraineté sur un vaste territoire. En se faisant



Photo Rue des Archives

baptiser à Reims par saint Rémi en 498 ou 499, il montre sans doute sa volonté personnelle de se convertir au christianisme, mais il réalise aussi un geste politique, profitant de la position de l'Église pour rallier plus facilement la Gaule romanisée. Ce faisant, la nation franque devient *la fille aînée de l'Église romaine*.

Pépin le Bref, premier roi de la dynastie carolingienne, est aussi, en 752, le premier souverain franc sacré par un pape romain. L'alliance d'une monarchie d'ordre divin avec la papauté romaine, et celle du spirituel et du temporel, est ainsi consacrée. Les évêques deviennent le relais de l'autorité du souverain, qui lui-même se présente comme premier défenseur de l'Église.

Charlemagne est sacré empereur d'Occident par le pape Léon III, à Rome, le jour de Noël de l'an 800. Cette fois l'Église légitime l'Empire et l'Empire devient le bras séculier qui protège l'Église.

Pourtant, l'Église comme l'Empire sont des institutions humaines, soumises de ce fait aux errances et faiblesses de ceux qui les composent.

Après la mort de Charlemagne, l'Empire disparaît dans l'organisation féodale. En l'absence d'une autorité politique capable de s'imposer, les papes se considèrent comme les dépositaires de la couronne impériale. Ces pontifes sont alors faits et défaits par les grands seigneurs d'Italie.

Le Saint Empire romain germanique

L'idée du *Saint Empire romain* ne s'est pas éteinte pour autant. Elle reprend corps sous la forme du *Saint Empire romain germanique* avec Otton 1er, roi de Germanie, lorsqu'il se fait sacrer empereur à Rome le 2 février 962. Son autorité s'étend sur les royaumes de Germanie et d'Italie avec leurs annexes (duché de Lorraine…). La France ne fait pas partie de l'Empire.

Protecteur de l'Église, l'empereur entend aussi la mettre à son service et pendant un siècle (962-1059), les empereurs font élire des papes à leur dévotion.

À la même époque l'Église de Rome et celle de Constantinople se séparent progressivement, séparation entre Grecs et Latins, divergences sur le plan canonique et liturgique. Quand, en 1054, Keroularios, patriarche de Constantinople, rompt avec le pape Léon IX et l'excommunie après avoir été excommunié par lui, le schisme est définitif.

L'Église de Rome est alors très affaiblie. La papauté cherche à se dégager de la tutelle impériale. Les deux pouvoirs sont en lutte pour savoir qui, de celui qui est né prince par la grâce de Dieu ou du descendant élu de saint Pierre, a autorité sur l'autre. C'est la querelle des Investitures (1059-1122) dont le grand perdant sera le pouvoir impérial.

Rayonnement de l'Église et puissance de la France

À partir de 1059 ce sont les évêques qui élisent le pape. On voit arriver à la tête de l'Église des hommes énergiques. Le pape Grégoire VII (1073-1085) met en place des réformes, sa tâche sera poursuivie par Urbain II (1085-1099).

En France s'ouvre une riche période. La dynastie des Capétiens remplace celle des Carolingiens. (Hugues Capet 987-996, succède à Louis V le Fainéant 986-987). L'Église voit naître de prestigieuses abbayes (Chartreuse en 1084, Cîteaux en 1098). Le développement de l'agriculture, la croissance démographique font de la France le royaume le plus puissant de l'Occident chrétien. Parallèlement, Urbain II fait appel à la France pour aller reconquérir les Lieux saints de Jérusalem (première croisade 1095). Les croisades emportent les troupes en mal d'actions guerrières hors du pays. Les chevaliers en rapporteront des richesses.

La persécution des juifs et des musulmans entre dans les mœurs.

Le rayonnement de la papauté romaine en Occident devient incomparable.

Corruption et mise en cause de l'ordre établi

La puissance et la richesse de l'Église s'accompagnent de la corruption.

À la fin du XIIe siècle, dans le sud de la France, les cathares (albigeois) opposent à l'immoralité du clergé la rigueur, la pureté, rejetant tout ce qui est charnel, y compris le Christ fait chair et les rites catholiques qui en découlent.

La réponse de l'Église est l'introduction de la procédure inquisitoire (1199-1206) et la répression brutale.



Photo Rue des Archives

L'Inquisition est un tribunal, distinct des tribunaux ordinaires, permanent, chargé par la papauté de combattre l'hérésie. Son action réside dans une enquête, menée par un juge qui interroge des témoins sensés, par serment, de dire la vérité sur eux-mêmes et sur les autres. Cette méthode permet de désigner un coupable qui doit, soumis à la *question* (interrogatoire, torture, châtiments), se reconnaître hérétique avant d'être conduit au bûcher pour y être brûlé (purification).

Les ordres mendiants apparaissent au début du XIIIe siècle, prônant le retour à la pauvreté. Ce sont les franciscains (1210) ou les dominicains (1216).

Évolution de la pensée

Des hommes nouveaux revendiquent le droit à la raison, à l'expérience, à la vérité. Trois hommes en particulier incarnent cet éveil de l'Europe méditerranéenne : Averroès (1126-1198), le musulman, Maimonide (1135-1204), le juif, tous deux espagnols et Thomas d'Aquin (1225-1274), le chrétien, italien. Tous trois ont pour références communes la Bible et Aristote, c'est-à-dire les sommets de la pensée pour ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. Ils bouleversent les réponses aux questions qui hantent depuis longtemps le savoir médiéval : comment accorder la religion et la philosophie ? Comment concilier la foi et la science ?

La réflexion théologique connaît un profond renouvellement. La première université française, la future Sorbonne, est créée en 1215. On y enseigne les auteurs grecs. Le pape exige que l'on n'y enseigne ni le droit civil ni Aristote sous peine d'excommunication. Mais ces interdictions restent lettre morte. En 1229, l'université de Toulouse se flatte d'enseigner la *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote.

Les papes à Avignon et le grand schisme

En 1250, à la mort de l'empereur Frédéric II, le Saint Empire romain germanique entre dans une phase de marasme.

De son côté, l'Église perd une partie du respect qu'elle avait acquis. La pression fiscale est devenue oppressive. Le pape s'englue dans la politique romaine : les habitants de Rome sont-ils les sujets du pape, ou bien est-ce la papauté qui se fait accueillir par Rome ?

Philippe IV le Bel, roi de France de 1285 à 1314, en profite pour entrer en conflit avec le pape, revendiquant sa supériorité sur lui (gallicanisme). Église et papauté passent sous l'autorité de la royauté française. En 1309, les papes s'installent à Avignon. Ils n'y relèvent pas le prestige de l'Église, aggravent la fiscalité, multipliant les mécontentements.

Et tandis que les problèmes de succession au trône de France conduisent à la guerre de Cent Ans entre les rois de France et d'Angleterre (1337-1453), tandis que la terrible épidémie de peste des années 1347 et 1348 décime environ un tiers de la population de l'Europe occidentale, la mort du pape Grégoire XI en 1378 provoque le grand schisme d'Occident. À partir de 1378, à la papauté d'Avignon s'en ajoute une rivale à Rome, puis, à partir de 1409, une troisième à Pise.

Le concile de Constance

Il faut attendre le concile de Constance (1414-1418) pour obtenir l'abdication des deux papes de Rome et de Pise, et, face au refus d'abdiquer de celui d'Avignon, sa destitution et même son excommunication. Mais pour en arriver là, il a fallu proclamer la supériorité du concile sur le pape. L'unité de l'Église d'Occident est alors rétablie avec l'élection du pape Martin V en 1417. Dès lors, une des principales préoccupations de Martin V et de ses successeurs est de lutter contre les prétentions conciliaires, et de rétablir le principe de *l'infaillibilité du pape*.

Une autre décision du concile de Constance est la condamnation de Jan HUS qui est brûlé vif, le 6 juillet 1415. Réformateur tchèque (1371-1415), il prêchait le retour à l'Église primitive et pour cela fut déclaré hérétique.

Renaissance de Rome

Le départ des papes pour Avignon avait ruiné Rome. La ville ne possédant pas de richesses propres qui lui permettent d'entretenir ses splendeurs, sa situation économique est liée à la présence de la cour papale. Quand Martin V y revient en seigneur, il y ramène la capitale du christianisme et la puissance financière de l'Église. Le pape se fait construire un luxueux palais. Nicolas V (1447-1455) y fonde la bibliothèque Vaticane, Sixte IV (1471-1484) y rassemble les premières collections d'art, Jules II (1503-1513) y fait venir l'architecte Bramante, Michel-Ange et Raphaël et fait de Rome au début du XVIe siècle, le centre de la Renaissance artistique.



Portrait présumé de Jules II par Michel-Ange.

Le sac de Rome par les troupes de Charles-Quint en 1527 est aussi grave que ceux perpétrés par les barbares germaniques en leur temps, mais les papes en profitent pour reconstruire une ville nouvelle : place du Capitole, basilique Saint-Pierre…

Les cardinaux multiplient les palais : palais Farnèse, Chancellerie…

Ainsi au XVe siècle et au début du XVIe siècle, les préoccupations de Rome sont très marquées par un souci de puissance et de luxe.

En France, au XVe siècle

La guerre de Cent Ans a fait émerger la figure de Jeanne d'Arc et son procès d'hérésie mené par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, juge ecclésiastique et Jean Lemaitre, vice-inquisiteur. Charles VII et le pape laissent ce procès aller à son terme, sans intervenir. Jeanne est brûlée vive à Rouen, le 30 mai 1431.

La victoire de Castillon la Bataille met fin à la guerre de Cent Ans. Charles VII reconstruit son royaume. En juillet 1438, par la *Pragmatique Sanction de Bourges,* il réaffirme le caractère sacré de la monarchie, ses liens avec l'Église catholique, mais aussi l'indépendance de l'Église de France par rapport à Rome.

Louis XI, qui règne de 1461 à 1483, renforce l'autorité royale au détriment de la féodalité et agrandit son royaume. Ses successeurs rêvent de conquêtes en Italie et c'est la Renaissance italienne qui arrive en France.

Vers le protestantisme

À la fin du XVe siècle, l'Église romaine, « *Une* », « *Sainte* », « *Catholique* » et « *Apostolique* », est la religion de toute l'Europe occidentale.

Les musulmans ont été chassés, les juifs proscrits.

Les rois naissent princes par la grâce de Dieu, l'Église les couronne par un sacrement.

Tel est l'ordre établi, divin au spirituel comme au temporel. L'Inquisition interdit toute dérive hérétique.

Mais l'Église est en crise. Le relâchement des mœurs ecclésiastiques a fait retour, avec un haut clergé plus soucieux de ses revenus que du service des fidèles, avec des ordres religieux qui ont oublié leur inspiration originelle.

Une forme d'inquiétude religieuse se répand, fruit de l'insécurité engendrée par les guerres, les épidémies… D'où la recherche d'une spiritualité plus proche de l'homme et l'émergence d'un humanisme chrétien soucieux de retourner à la source de l'Évangile.

La société bourgeoise, qui s'impose par le commerce, la richesse, revendique un statut reconnu par l'Église, comme c'est le cas pour la noblesse.

L'aspiration à une « réformation » de l'Église catholique se manifeste. Elle ne remet toutefois pas en cause les fondements de la foi.

Les hommes de la Réforme

Martin LUTHER

Né à Eisleben en Thuringe (Allemagne) en 1483,
Mort à Eisleben en 1546.

LUTHER est originaire d'une famille d'ouvriers paysans assez aisée. Il fait ses études à l'école latine de Magdeburg (1497), puis à Eisenach (1498). Il est élève de l'université d'Erfurt (1501) et maître en philosophie en 1505. Il entre alors chez les augustins d'Erfurt, est ordonné prêtre en 1507 et est fait docteur en théologie en 1511.
Réputé excellent moine, il est vicaire général des augustins en Allemagne en 1515.
LUTHER se plonge dans la prière, la pénitence, les études théologiques, cherchant à atteindre son salut dans la vérité. Il ne peut se satisfaire de l'idée d'un Dieu qui condamne le pécheur. Dans *l'Épître aux Romains* de saint Paul, il trouve l'assurance que Dieu, qui est Amour, accorde le salut à celui qui vit dans la foi. Il en appelle au pape pour proposer une réforme de l'Église, mais se heurte à une fin de non-recevoir.


gravure du XVIe s.
bibliothèque
de la Société d'histoire
du protestantisme français

Tandis que LUTHER étudie et commente les épîtres pauliniennes, le pape Léon X promulgue le 31 mars 1515 une *indulgence* en faveur de ceux qui verseraient des aumônes pour l'achèvement de la basilique Saint-Pierre de Rome. Il en confie la prédication, pour une partie de l'Allemagne, à l'archevêque de Magdeburg et Mayence, avec autorisation de conserver la moitié des sommes recueillies. Johannes TETZEL, dominicain délégué par l'archevêque, fait preuve d'un zèle particulier en soutenant que l'indulgence pour les morts s'applique infailliblement à l'âme désignée. LUTHER s'oppose fermement à cette vente d'indulgences. Le 31 octobre 1517, à l'approche de TETZEL, il fait afficher à la porte de l'église de Wittenberg les 95 thèses, qui sont un prélude à la Réforme et où il attaque la fiscalité et la richesse de l'Église. Ces thèses sont condamnées en 1519 par le pape qui demande à LUTHER de se rétracter (bulle *Exsurge Domine*, 1520). LUTHER brûle la bulle pontificale sur la place de Wittenberg le 10 décembre 1520. La rupture entre le pape et LUTHER est consommée, l'idée de réformer l'Église catholique fait place à celle de construire une Église réformée.

LUTHER publie en 1520 les *« grands écrits réformateurs »,* fondements des Églises luthériennes. En 1521, il traduit le Nouveau Testament en allemand pour le rendre compréhensible à ses compatriotes, puis il organise l'Église, publie le *Petit Catéchisme* et le *Grand Catéchisme* (1529), approuve la *Confession d'Augsbourg* dont le texte fait suite à ses travaux et qui est présentée par MELANCHTHON en 1530. Cette confession avec les *Articles de Smalkalde* rédigés par LUTHER lui-même en 1537, reste aujourd'hui encore la confession de foi des Églises luthériennes.
Le luthéranisme s'étend en Europe ; il est à l'origine d'autres mouvements de réforme, notamment le calvinisme.
LUTHER se marie en 1525 à Katharina von BORA.

Guillaume FAREL

Né Aux Fareaux, près de Gap (France) en 1489,
Mort à Neuchâtel (Suisse) en 1565.

LEFEVRE d'ÉTAPLES, théologien français (1450-1537) est un brillant représentant des humanistes chrétiens. Il a goûté aux œuvres d'ARISTOTE. Il a influencé LUTHER par l'idée de la justification par la foi exprimée dans ses *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul.* En 1521, il est à Meaux auprès de l'évêque BRICONNET, il constitue le « cénacle de Meaux » qui travaille à la réforme du clergé.

Issu d'une famille noble du Dauphiné, Guillaume FAREL, disciple de LEFEVRE d'ÉTAPLES, le rejoint à Meaux en 1521. Les idées de LUTHER infiltrent le cénacle de Meaux. Taxé d'hérésie, le cénacle doit se disperser en 1525 pour échapper aux menaces de la Sorbonne et du Parlement.


Guillaume FAREL
cabinet des Estampes

FAREL, acquis à la Réforme intégrale, trouve refuge en Suisse. Il abolit le catholicisme à Neuchâtel et y organise l'Église. Puis il réussit à conquérir Genève à la Réforme. Il y accueille CALVIN.
Prédicateur de combat, FAREL effectue de nombreux voyages. Par trois fois il vient à Metz ; il est à l'origine du basculement des protestants du pays messin du luthéranisme au calvinisme.

Jean CALVIN

Né à Noyon en Picardie en 1509,
Mort à Genève (Suisse) en 1564

Son père est à la fois procureur du chapitre et secrétaire de l'évêché de Noyon, ce qui lui vaut d'entrer très jeune dans la vie religieuse. À 12 ans, il reçoit un bénéfice ecclésiastique, puis, à 18 ans, la cure de Saint-Martin de Martheville. Il fait, à Paris, de brillantes études de grammaire, de logique et de philosophie. Il subit les influences contradictoires de ses maîtres, l'un étant *évangéliste*, l'autre défenseur de *l'orthodoxie catholique*. Maître ès arts en 1528, il étudie le droit, puis est initié au grec, à l'hébreu et à la théologie par un luthérien. Après la mort de son père excommunié et la conversion de son frère Charles au luthéranisme, il s'installe à Paris, y suit les cours de lecteurs royaux. Il fréquente les milieux qui suivent LEFEVRE d'ÉTAPLES. En novembre 1533 il rédige le discours pour Nicolas COP, recteur de l'université de Paris, qui marque son ralliement brutal et définitif à la Réforme.



CALVIN
musée Boymans
Van Beuningen, Rotterdam

Dès lors il doit fuir les foudres de l'Inquisition. Réfugié à Bâle, il publie l'*Institution de la religion chrétienne* dédicacée à François 1er. Sa prose claire et logique révèle un des meilleurs écrivains de la langue française. Il y affirme que le Christ est le seul médiateur entre Dieu et les hommes, y expose sa théorie de la justification par la grâce et non par les œuvres, qui implique la prédestination de quelques élus, la grâce étant un don de Dieu. Il ne reconnaît que deux sacrements, le baptême et la communion, auxquels seule la foi donne efficacité. CALVIN dit aussi qu'il est indispensable d'avoir une Église qui prêche la parole de Dieu et un État qui fait régner l'ordre.

À l'automne 1536, il arrive à Genève où il est accueilli et retenu par Guillaume FAREL. La discipline imposée par les deux hommes aux Genevois entraîne leur révolte. CALVIN quitte Genève pour Strasbourg où il épouse Idelette de BURE.

En 1541, il revient à Genève qu'il gouverne. Il y organise l'Église, l'enseignement et n'hésite pas à utiliser la force pour vaincre ses opposants.

CALVIN occupe une place éminente parmi les réformateurs. C'est un théologien rigoureux et passionné, un pasteur compréhensif, et en même temps un chef d'État autoritaire. Il se distingue aussi comme orateur et écrivain, sa prose est un modèle de clarté.

Comparatif

Église catholique	Église protestante
Une	Multiple : luthérienne, calviniste…
Sainte : l'Église catholique est voulue par Dieu. Il l'inspire dans sa mission.	Repose sur la transmission humaine du message biblique, seule manifestation authentique de Dieu.
Catholique : universelle.	
Apostolique : fondée sur le témoignage des apôtres.	Apostolique : fondée sur le témoignage des apôtres.
La Bible officielle est celle traduite en latin par saint Jérôme au IVe siècle depuis les textes originaux. Le Magistère romain, les Docteurs de l'Église, les Pères définissent le sens des textes sacrés.	La Bible est traduite dans la langue maternelle des fidèles pour que chacun puisse la lire et en chercher le sens (d'où l'importance de l'imprimerie, largement utilisée dès le début de la Réforme).
Église des sacrements : Le chemin du salut passe par les sacrements. La liturgie est organisée autour de sept sacrements : baptême, confirmation, eucharistie, pénitence (confession), onction des malades (extrême-onction), ordination, mariage.	Église de la parole : Seule la foi conduit au salut. Le salut est un don de Dieu ; donc gratuit (Sola gratia). Deux sacrements sont reconnus : baptême et eucharistie, qui sont les seuls institués par le Christ. Ils n'ont de valeur que s'ils sont vécus dans la foi.

La Réforme

En France et en Pays messin

En 1234, le Pays messin devient une république oligarchique. Le pouvoir politique est détenu par un petit nombre de riches bourgeois. L'évêque, dépouillé du pouvoir temporel, conserve pourtant une grande influence sur l'ensemble des classes sociales.

A la fin du XVe siècle, le Pays messin compte 136 villages dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour de Metz. Quelques riches familles possèdent l'essentiel des domaines et seigneuries.

Les idées de LUTHER trouvent un accueil favorable dans ce pays, notamment auprès de grandes familles, mais aussi auprès de membres du clergé. Philippe de Vigneulles parle dans sa chronique (tome IV, page 332) de Maître Jehan, curé de Sainte-Croix qui partageait les idées de Martin LUTHER.

Mais l'Inquisition veille. Une affaire fait grand bruit à Metz :

Le 5 mai 1524, jour de l'Ascension, sur ordre de l'évêque de Metz, le prédicateur Jean CHÂTELAIN est appréhendé à Gorze. Cet augustin, docteur en théologie, avait prêché l'avent 1523 à Vic-sur-Seille, le carême 1524 au cœur de la cité messine. Il dénonçait les mœurs dissolues du clergé, ses enseignements trompeurs et s'était attiré la sympathie d'une partie de la population et celle de quelques seigneurs. Accusé d'hérésie, son procès se déroule devant un aréopage de docteurs et maîtres en théologie. L'inquisiteur de la Foi est le dominicain Nicolas SAVIN. Le pape Clément VII est tenu informé. Condamné le 12 janvier 1525 à la sentence de mort par le feu, il est conduit au bûcher à Vic-sur-Seille. À peine connue, son exécution déclenche à Metz émeutes, pillages et saccages pendant plusieurs jours.

Guillaume FAREL tente de prêcher à Metz en 1525, il n'y est pas autorisé et doit s'enfuir avec le chanoine Pierre TOUSSAINT et Nicole d'ESCH.

La communauté protestante compte alors environ 500 personnes.

Metz est une ville libre de l'empire germanique.

En France, le 18 octobre 1534, des affiches contre la papauté sont placardées sur la porte de la chambre du roi (affaire des placards). François 1er, qui, jusque-là, s'était montré tolérant vis-à-vis du courant humaniste, engage la répression contre les protestants.

FAREL revient à Metz en 1542 invité et protégé par le maître échevin Gaspard de HEU.

Tandis que le luthéranisme est de souche allemande et bien adapté à une population rurale, les calvinistes prêchent en français, qui est la langue des Messins, et leur discours est plus adapté au monde du commerce et des notables.

FAREL en 1542, organise l'Église calviniste à Metz. Cette fois encore il doit se sauver par Montigny, Gorze et se dissimuler dans une voiture de lépreux. A Gorze, le jour de Noël 1542, il assiste au prêche d'un Père qui affirme que la mère du Christ était vierge avant et après son enfantement. FAREL crie : *« Tout cela est faux ! » « Il est faux que Marie soit demeurée vierge après son enfantement ! »*. Les femmes de Gorze se ruent sur lui et lui arrachent la barbe et les cheveux.

Henri II, qui succède à François 1er en 1547, poursuit une politique de répression contre les protestants. Pourtant, dans le souci d'ouvrir une brèche dans les positions de Charles-Quint dont les possessions encerclent et menacent la France, Henri II s'entend avec les princes réformés allemands (traité de Chambord, 1552) et occupe les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun. Charles-Quint tente de reprendre Metz qu'il assiège, mais il échoue et le Pays messin est de fait rattaché à la France.

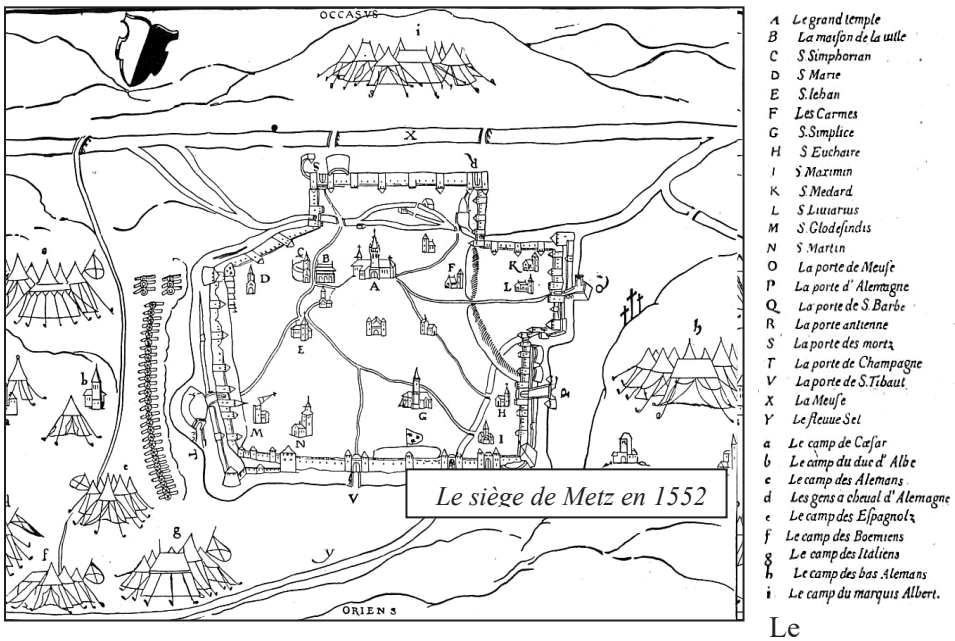

Le siège de Metz en 1552

Le

protestantisme se développe dans toute l'Europe. Des voix s'élèvent pour une certaine tolérance.
Dans l'empire germanique, à partir de 1555, cette tolérance civile s'instaure dans les principautés et les villes libres, mais les sujets doivent se soumettre à la religion du prince ou des tenants du pouvoir.

Le roi de France, Charles IX a 10 ans en 1560 quand il monte sur le trône. Sa mère, Catherine de Médicis, assure la régence. Elle réunit en 1561 le colloque de Poissy pour tenter une conciliation entre catholiques et protestants. C'est un échec.
Cette même année se construit le premier temple à Metz, dans le « retranchement de Guise ».

En 1562, un édit royal accorde la liberté de conscience et une certaine liberté de culte aux protestants. Dès lors on peut être français sans suivre la religion du roi. C'est la guerre !
Les guerres de religion, entre 1562 et 1598, sont une suite de complots, d'assassinats, de massacres entre catholiques et protestants.
Le 25 février 1569, alors que Charles IX est à Metz, la foule détruit le temple du retranchement.

Événement majeur, le jour de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, 3 000 huguenots sont assassinés à Paris sur la volonté de Catherine de Médicis et du parti catholique, pour soustraire le jeune roi Charles IX à l'influence des protestants.
Le roi meurt à 24 ans en 1574, sans héritier. C'est son frère, Henri III, pâle souverain, qui lui succède.

En 1576, un nouveau temple est mis en chantier rue de la Chèvre à Metz (sur l'emplacement de l'actuelle église Notre-Dame). Mais le culte y est interdit en 1577, pour être rétabli hors la ville en 1578. Puis, un édit d'Henri III, du 7 septembre 1585, interdit à nouveau le culte à Metz et en Pays messin, et ordonne la fermeture des écoles protestantes.
Courcelles-Chaussy devient alors le refuge et le lieu culturel de la Réforme en Pays messin.

Henri III n'a pas d'héritier, la couronne revient à Henri de Navarre, protestant. Les catholiques emmenés par le duc de Guise ne l'acceptent pas. Henri III fait assassiner le duc de Guise (1588), mais il sera lui-même assassiné en 1589.
Henri de Navarre, devenu Henri IV, se convertit au catholicisme le 25 juillet 1593 et est sacré roi de France le 27 février 1594.

1598, l'édit de Nantes

« HENRI par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre. A tous présents et à venir. Salut. »
En préambule, le roi mentionne les plaintes qu'il a reçues des catholiques *« de ce que l'exercice de la religion catholique n'était pas universellement rétablie »* et les supplications des protestants *« tant sur l'inexécution de ce qui leur est accordé* […] *que sur ce qu'ils désireraient y être ajouté pour l'exercice de leur religion. »*
Ayant difficilement réussi à faire cesser les guerres de religion, le roi souhaite qu'il plaise à Dieu *« qu'Il puisse être adoré et prié par tous nos sujets et s'Il ne lui a plu permettre que ce soit pour encore en une même forme et religion, que ce soit au moins d'une même intention. »*

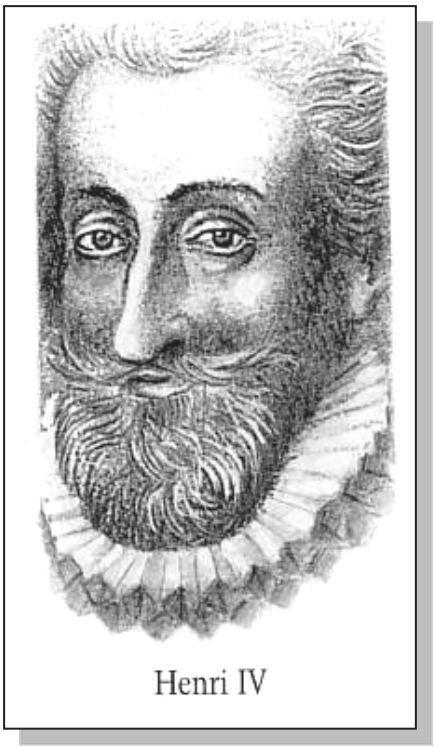
Henri IV

Par l'article I, le roi veut que toute rancune *« demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue. »*

Par l'article III, le roi ordonne : *« la religion catholique, apostolique et romaine sera remise et rétablie en tous les Lieux* […] *où l'exercice d'icelle a été interdit* […] *Défendant très expressément à toutes personnes* […] *de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en la célébration du divin service, jouissance et perception des dîmes, fruits et revenus de leurs bénéfices… ».*

Par l'article VI, le roi permet *« à ceux de ladite religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes* […] *sans être enquis, vexés, molestés ni astreints à faire chose pour le fait de la religion contre leur conscience, ni pour raison d'icelle être recherchés dans les maisons où ils voudront bien habiter. »*

Suivent une série d'articles qui précisent les modalités de publication et de mise en œuvre. L'article XCII termine cet édit par : *« car tel est notre plaisir. En témoin de quoi nous avons signé les présentes de notre propre main et icelles afin que soit chose ferme et stable à toujours, fait mettre et apposer notre scel. Donné à Nantes au mois d'avril, l'an de grâce 1598, et de notre règne le neuvième. »*

Signé : HENRI

L'édit de Nantes met fin aux guerres de religion au moins temporairement.

En Pays messin, les protestants profitent de cette situation pour s'imposer juridiquement et économiquement bien que leurs effectifs aillent en diminuant. En 1570 ils représentent près de 50 % de la population, en 1600 seulement 1/3.

Henri IV est assassiné en 1610.

Louis XIII lui succède. Il n'est alors âgé que de neuf ans. Sa mère Marie de Médicis assure la régence. C'est une période trouble.

Au sein de l'empire germanique éclate, en 1618, la guerre de Trente Ans, guerre politico-religieuse qui oppose les États à l'Empire, les catholiques aux protestants et les différentes formes du protestantisme entre elles.
L'Europe entière est impliquée.
Cette guerre a des conséquences dramatiques pour les populations civiles jusqu'en Lorraine et en Pays messin.

RICHELIEU

En 1624, Louis XIII choisit le cardinal RICHELIEU comme Premier ministre. RICHELIEU s'attache à soumettre les protestants et la noblesse catholique à l'autorité du roi, n'hésitant pas à pratiquer une politique de répression. Les réformés perdent leurs privilèges militaires, mais conservent, en principe, leurs droits religieux.
RICHELIEU s'implique dans le règlement de la guerre de Trente Ans, mais ni lui-même, mort en 1642, ni Louis XIII mort en 1643, ne verront l'aboutissement de leur politique.

Paul FERRY

En Pays messin, Paul FERRY, ayant terminé ses études de ministre du Culte, vient occuper la chaire de pasteur à Metz en 1611. Il y remplace le pasteur BUFFET. Metz est alors une des plus importantes Églises protestantes de France.
Paul FERRY est né le 24 février 1591 dans une famille bourgeoise de la ville de Metz. Son père est gouverneur de l'Hôpital Saint-Nicolas, sa mère, Elisabeth JOLY est fille du notaire Paul JOLY et sœur du procureur royal Pierre JOLY. En 1613 il épouse Esther de VIGNEULLES, arrière-petite-fille du chroniqueur Philippe de VIGNEULLES. Ils habitent à côté du temple construit rue de la Chèvre, à l'emplacement de l'actuelle église Notre-Dame.
Paul FERRY jouit d'une grande estime. Elle est le fruit de sa culture très large et des convictions qu'il met, de façon exemplaire, au service de sa fonction. Il est servi également par sa prestance naturelle, la force de son regard et sa belle éloquence.

Louis XIV



Louis XIV monte sur le trône en 1643 et c'est lui qui verra la fin de la guerre de Trente Ans avec la signature des *« Traités de Westphalie »* 1644-1648. Ces traités reconnaissent l'indépendance des Provinces-Unies et de ce fait leur appartenance à l'Église réformée. Le Saint Empire est réduit à l'impuissance.
Les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun sont officiellement rattachés à la France.
Louis XIV impose dans son royaume un régime de monarchie absolue dont la religion est le catholicisme. Commence alors l'entreprise de reconversion. « Les dragons », soldats sans scrupules, interviennent brutalement à Metz dès 1657. Ils se logent chez les huguenots, se livrent à des vexations extrêmes, dans le but de provoquer des conversions.
Bossuet, présent à Metz de 1652 à 1659, justifie ces actions par les paroles de saint Augustin : l'Église *« ne se contente pas de convier au bien, elle y force. »* Les conversions sont nombreuses.

La révocation de l'édit de Nantes

« Nous voyons présentement avec la juste reconnaissance que nous devons à Dieu, que nos soins ont eu la fin que nous nous sommes proposée, puisque la meilleure et la plus grande partie de nos sujets de la Religion Prétendue Réformée ont embrassé la Catholique. Et d'autant qu'au moyen de ce, l'exécution de l'édit de Nantes, et de tout ce qui a été ordonné en faveur de ladite RPR, demeure inutile. »
« I. Faisons savoir, que Nous, pour ces causes et autres à ce nous mouvant, et de notre certaine science, pleine puissance, et autorité Royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, supprimons et révoquons, l'édit du Roi notre dit aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598, en toute son étendue. »
« Donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1685. Et de notre règne le quarante-troisième. ».
Signé : LOUIS.

Dès le 22 octobre 1685 les temples du Pays messin sont détruits et les quatre pasteurs messins ainsi que celui de Courcelles doivent quitter la ville en abandonnant leur famille et leurs biens.
Bien que soit faite interdiction très expresse aux huguenots de sortir du royaume (article X) s'ouvrent les chemins de l'exil que nous ont montrés l'exposition : « HUGUENOT ».

Les blasons

Brigitte BERROD

De l'origine des blasons

D'abord quelques définitions :

Blason : Ensemble de couleurs et/ou de dessins, de signes distinctifs, apportés sur un écu (bouclier). C'est aussi l'ensemble des Armoiries qui composent un écu.

Armoiries : Emblèmes (des familles nobles, des pays, des villes), représentés en couleur, soumis, dans leur disposition et leur forme, à des règles spéciales, dont le langage s'appelle l'Héraldique.

Ça y est, le mot est lâché ! Qu'est-ce donc que l'héraldique ?

Puis un peu d'histoire :

Les origines de l'héraldique sont intimement liées à l'évolution des guerres féodales : alors que dans l'Antiquité les peuples belligérants s'identifiaient aisément par le costume, il en allait tout autrement dans les guerres moyenâgeuses ! « Sus à l'ennemi ! », d'accord, mais comment différencier les chefs des adversaires, carapacés dans leur armure ?

On utilisa alors les boucliers, qui, par leur forme ronde ou en amande, présentaient une large surface visible de loin, pour les parer de signes simples, très colorés. Une grammaire graphique s'instaura : L'Art héraldique était né.

Au XIIe siècle, tous les féodaux d'Europe utilisaient ce système particulièrement efficace. Le blason représentait l'identité de son possesseur, au même titre que son patronyme. Il permettait de différencier les unités combattantes, de se rassembler rapidement auprès des chefs, et, surtout, de ne pas s'entre-tuer… La production de blasons se multiplia, à la fois comme signe distinctif, fédérateur, voire même comme garant politique. L'héraldique dut enrichir sa grammaire, par une énumération précise du symbolisme des couleurs, des formes, des figures.

D'abord apanage des grands féodaux dans un contexte guerrier, les Armoiries furent peu à peu adoptées par l'ensemble de la société médiévale. Au début du XIIIe siècle, la petite noblesse possède déjà ses Armoiries, puis les ecclésiastiques, les bourgeois, les artisans.

Début XIVe siècle, les corps de métiers, les villes puis les communautés religieuses possèdent leurs Armoiries.

Et aujourd'hui ?

L'erreur la plus communément commise est de penser que l'Héraldique reste le signe exclusif de la noblesse. Il existe en réalité un plus grand nombre de blasons roturiers que de blasons nobles.

En se démocratisant, l'art du blason est descendu des écus de la noblesse dans la rue et s'est répandu par le biais des enseignes commerciales. Certaines subsistent encore de nos jours, témoignant d'une époque où l'homme du peuple, fréquemment illettré, trouvait ses repères par l'image : ainsi, un lion doré se lisait « au lion d'or » et signalait une auberge.

De nos jours, le blason représente, bien plus qu'un symbole, un véritable signe d'appartenance à une communauté, à une famille, à une situation artisanale, à un métier, à une corporation....

Législation relative à l'usage des blasons

L'héraldique municipale

La loi du 5 Avril 1884 accorde aux communes la souveraineté totale en matière d'armoiries. La délibération du conseil municipal, qui aura accepté la composition du blason, est l'acte officiel par lequel ledit blason acquiert son existence légale. Cette délibération sera approuvée par le préfet et par le ministre de l'Intérieur.

Dans certains départements, il existe des commissions départementales d'héraldique, dont les membres, choisis par le préfet, groupent des représentants du conseil général et des municipalités, ainsi que des historiens, des héraldistes et des dessinateurs.

Des résultats heureux ont ainsi été obtenus dans les anciens départements de Seine, et de Seine-et-Oise, et dans ceux de l'Aube, du Bas-Rhin, des Hautes-Alpes, de la Sarthe, de la Somme, et de la Moselle.

Dans d'autres départements, la délibération de Conseil municipal est transmise par le Préfet aux Archives nationales, dont la Commission nationale d'héraldique (qui examine une trentaine de cas par an) prépare un avis consultatif, en veillant à ce que le futur blason soit conforme à la tradition héraldique.

Le vote du conseil municipal est l'acte de création du blason communal. Il n'existe en droit français aucune procédure d'homologation.

L'héraldique individuelle

La législation française considère l'usage des armoiries comme libre et licite : chacun est en droit d'adopter les armoiries de son choix, sous réserve de ne pas les usurper à des tiers, sans aucune formalité administrative.

L'adoption d'armoiries peut s'accompagner d'un acte notarié, ou faire l'objet d'une annonce dans la presse, ou encore d'une publication auprès du Conseil français d'héraldique.

On peut protéger son blason en l'enregistrant à l'office de la propriété artistique et industrielle. Les tribunaux civils sont compétents en cas de litiges relatifs aux usurpations d'armoiries.

Notons enfin que le mari peut porter les armes de la famille de sa femme associées aux siennes, mais que l'épouse n'a droit qu'à l'usage viager de celles de son mari… Chacun(e) appréciera !

Blasons de nos contrées

RÉGION ALSACE







Parti, au premier de gueules à la barre d'argent côtoyée de deux cotices

RÉGION LORRAINE



Le blasonnement de la Lorraine est :
d'or, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent.

Ce blason en fait à l'origine celui de la maison d'Alsace dont les ducs de Lorraine sont issus. Le premier à le porter et à le transmettre serait Ferry de Bitche (1143-1207).

La légende raconte que les trois alérions qui composent le blason des ducs de Lorraine seraient dus à la formidable adresse de Godefroy de Bouillon qui, à la prise de Jérusalem, aurait réussi le tour de force d'embrocher en vol ces trois malchanceux oiseaux d'une seule flèche ! Plus prosaïquement, les figures représentées sur ce blason trouvent probablement leur origine dans un simple jeu de mots, puisque le terme « ALERION » se trouve être une anagramme de « LOREINA », orthographe autrefois usitée pour désigner cette province.

Selon une autre hypothèse, ce blason serait dérivé de celui d'Alsace (les ducs de Lorraine sont issus de la maison d'Alsace). On ne peut pas parler de brisure, car les deux branches de la famille se sont séparées plus de deux siècles avant les premières armoiries, mais d'imitation : alors que les comtes de Basse-Alsace portent *de gueules à la bande d'argent côtoyée de deux cotices fleuronnées du même* et que ceux de Haute-Alsace portent *de gueules à la bande d'or accompagnée de six couronnes de même, trois en chef et trois renversées en pointe,* les ducs de Lorraine ont choisi *d'or à la bande de gueules.* En raison de leurs liens avec le Saint Empire Germanique et la maison de Hohenstaufen, ils placèrent des aiglettes sur la bande, qui finirent par être stylisées en alérions.

Selon certaines interprétations, les trois oiseaux font référence à la Sainte Trinité ainsi qu'aux Trois-Évêchés de Lorraine (Toul, Metz et Verdun).

Aujourd'hui, ce blason, modernisé et « relooké » par l'artiste Charlélie Couture, originaire de Nancy, sert de logo au Conseil Régional de Lorraine.

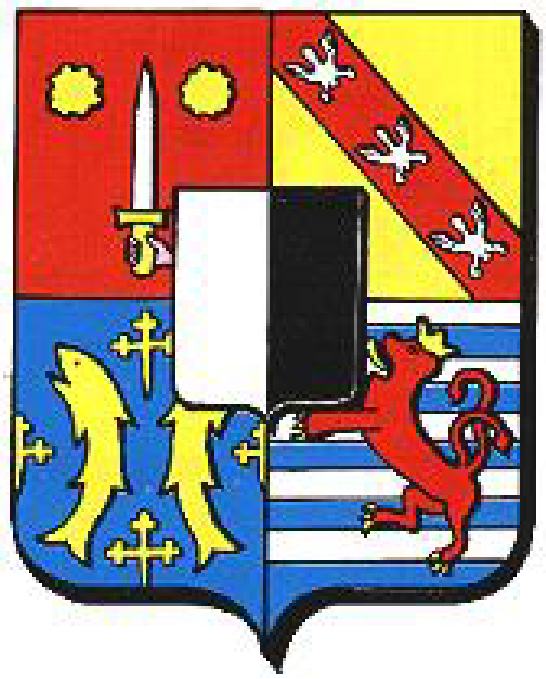

BLASON DE LA MOSELLE

Blason de la Moselle adopté en 1948

Au centre : le symbole de Metz.

En haut à gauche : l'insigne de l'évêché de Metz.

En haut à droite : est représenté le duché de Lorraine.

En bas à gauche : se trouvent les poissons du duché de Bar.

Et enfin
en bas à droite : on voit l'insigne du duché du Luxembourg.

BLASON DE LORRY-LÈS-METZ… ET D'AILLEURS

Lorry vient de *lauriacum*, signifiant laurier : cela explique la présence du laurier sur notre bel écusson !

En langage héraldique, le cercle est associé au ciel, au sacré. N'ayant ni commencement ni fin, il symbolise l'unité, l'infini, la perfection l'éternité…

Les trois « besants » sont l'emblème du Val de Metz, appellation de l'ancien Pays messin, divisé en sept « cantons » pour des raisons fiscales.

On retrouve ces trois besants sur le blason d'autres communes du Val de Metz, telles :

Longeville

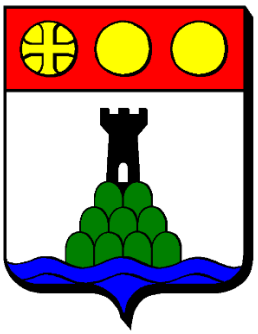

Rozérieulles

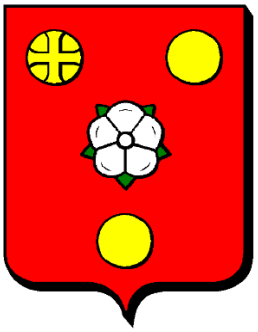

Sainte-Ruffine

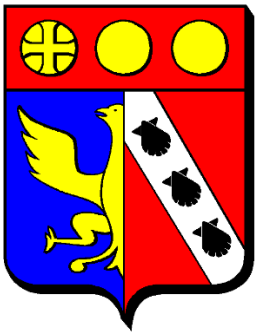

Vaux



LORRY-LÈS-METZ

D'argent au laurier de sinople, fruité de gueules, mouvant de la pointe, au chef de gueules chargé de trois besants d'or le premier chargé d'une croix pattée de même

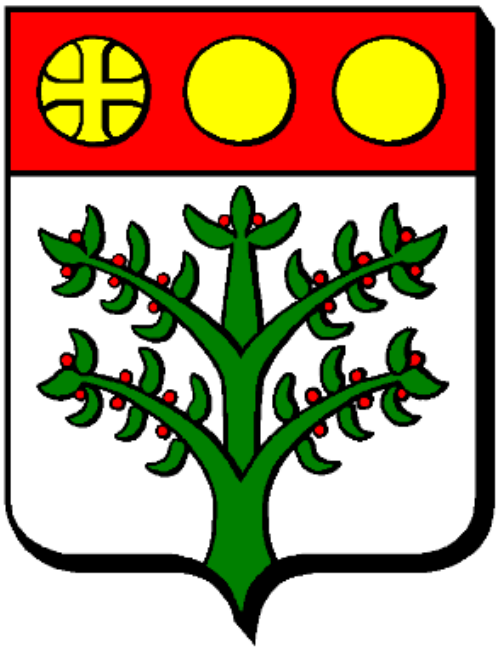

Traduction :

D'argent (le fond de l'écusson est de couleur grise) *au laurier* (l'arbre représenté est un laurier) *de sinople* (de couleur verte), *fruité* (le laurier porte des fruits) *de gueules* (les fruits sont de couleur rouge), *mouvant de la pointe* (le laurier sort de la pointe de l'écusson), *au chef* (au bandeau en haut de l'écusson) *de gueules* (de couleur rouge) *chargé de trois besants* (le bandeau supérieur est décoré de trois ronds en relief) *d'or* (de couleur jaune) *le premier* (le besant placé à gauche) *chargé d'une croix pattée* (décoré d'une croix en relief dont l'extrémité des bras s'élargit) *de même* (de la même couleur jaune).

Pour une représentation en noir et blanc, une gravure, le dessin ne change pas, mais les couleurs sont représentées symboliquement comme suit :

- argent (gris) devient lisse :
- de gueules (rouge) devient hachures verticales :
- de sinople (vert) devient hachures obliques de gauche à droite :
- d'or (jaune) devient pointillé

Nouvelle rubrique : Conversation avec les anciens du village

Les témoignages des anciens du village ont un intérêt pour toutes les générations. C'est pourquoi notre association est heureuse de recueillir les propos des Loriots. Louis Poincignon nous fait le plaisir de ce premier article. Nous espérons qu'il sera suivi de nombreux autres tout aussi intéressants.

LOUIS POINCIGNON : UN DESTIN MARQUE PAR LES GUERRES



Suzy, Véronique et Roger ont pris rendez-vous ce 21 février 2007 auprès de Louis Poincignon, le doyen du comité d'histoire de Lorry-lès-Metz « au fil du temps » pour une interview. Louis est sur le point de quitter Lorry-lès-Metz pour s'installer chez sa fille en Saône-et-Loire.

Louis est né le 2 avril 1921 à Lorry-lès-Metz, en haut du village, dans une des maisons qui seront détruites en 1944.
Sa maman meurt, en mai 1928, laissant Louis et son frère orphelins. Les enfants sont pris en charge par les sœurs célibataires de son père et déménagent au 87 Grand'Rue.
Louis effectue sa scolarité à Lorry-lès-Metz et passe son certificat d'études à Metz.
Son père travaille pour l'Arsenal militaire dans les forts de Plappeville et du Saint–Quentin. Louis reste sur Lorry-lès-Metz et effectue divers travaux dans les fermes du village.
En 1939, Charles Simon, chez qui Louis travaille, est mobilisé. Louis, qui n'a que 18 ans (la mobilisation est à 20 ans), reste pour mener la charrue et les chevaux.

On part

En juin 1940, monsieur Jenot, maire de Lorry-lès-Metz et ancien évadé de l'armée allemande, décide avec une vingtaine de jeunes Lorriots de quitter le village en train. Ils sont stoppés à Dijon et doivent rebrousser chemin. Pendant le retour, à un moment, le signal d'alarme est actionné.
Louis en profite pour sauter sous un wagon au moment où les avions italiens bombardent le train. Il y a de nombreux morts, mais pas de Lorriots. Louis reste dans les Vosges jusqu'en août avec René Jérôme qui parlait bien allemand.
Un commandant allemand leur fournit un *Ausweis* (laissez-passer) pour un retour à Lorry-lès-Metz.

L'expulsion

Le 11 novembre 1940, après la sortie de la messe, la famille rentre à la maison et est accueillie par un officier de la 1re division PANZER SS, cantonnée au fort de Plappeville. Le père de Louis essaye de négocier avec l'officier en allemand, mais celui en français leur intime l'ordre de préparer leur valise : 20 kg par personne et deux heures pour partir ! Toute la famille est emmenée en camion à la gare de Metz. Ainsi, plus de la moitié du village subira le même sort. *Louis pense alors : « Ils se sont vengés d'avoir été expulsés, contre leur gré, en 1919. »*
« Où allons-nous, pensent les malheureux expulsés ? ». Le train part pour Nancy. Soulagement, ils n'iront pas en Allemagne.
Ils mirent quatre jours pour arriver un soir à BRAM, dans l'AUDE en passant par Lyon, Narbonne et Carcassonne. De nombreux ponts coupés les obligent à changer souvent de train. À Lyon, il a fallu traverser le Rhône à pied. Arrivés à BRAM, les Lorriots ont couché deux jours dans un hangar ayant auparavant été occupé par des réfugiés espagnols. Puis, le vin est distribué généreusement, et les esprits s'échauffent. Le préfet arrive enfin et les réfugiés sont dispatchés dans les différents villages aux alentours.
Louis part pour Capendu entre Narbonne et Carcassonne jusqu'en mars, mais dans ce village, la nourriture y est rare. Il décide donc de rejoindre son grand-père à Montréal où se trouve une centaine de fermes de polyculture. Il s'y emploie comme ouvrier agricole et la famille loge dans une dépendance de la mairie.

L'engagement

Louis s'engage au 2e régiment du génie de Metz replié à Montpellier d'avril 1941 jusque fin 1942. C'est alors le débarquement d'Afrique du Nord et le régiment est dissous.

Il repart donc pour Montréal travailler dans les fermes jusqu'en 1944, puis s'engage dans le 7e génie à Avignon.
Le 27 octobre 1945, il est démobilisé.

La vie à Montréal



Situation géographique de Montréal

La famille de Louis est remontée sur Lorry-lès-Metz. Son frère s'est engagé pour l'Indochine. Louis reste dans le Sud et se marie le 1er décembre 1945 à Montréal avec Suzanne EMBRY, une fille d'agriculteurs et de vignerons. Il travaille dans les vignes jusqu'en 1951. Louis se souvient du vin distribué (deux litres par jour) aux ouvriers.

L'engagement dans la gendarmerie mobile

Puis, un jour, à la gendarmerie du village, il voit des affiches l'incitant à s'engager. Le chef de la gendarmerie de Montréal lui fait donc faire une dictée et deux problèmes de robinet, avec succès. Louis passe alors un examen plus approfondi à Carcassonne. Finalement il est engagé et suit une formation de Garde républicain du 26 décembre 1951 à juin 1952 à Aubagne (camp de la Légion étrangère). En 1955, la Garde républicaine deviendra la gendarmerie mobile.

Louis remonte alors pour la première fois à Lorry-lès-Metz, en juin 1952, pour l'enterrement de son père. Sa première affectation est pour Ferrette dans le Haut-Rhin près d'Altkirch, jusqu'en 1955. Il est logé dans un logement de fonction. Il se souvient d'avoir « encadré » des manifestations de la Sollac à Thionville et d'autres à Mulhouse. Pendant cette période également, il est affecté en Tunisie durant 13 mois (en 1953).

Il demande sa mutation pour le sud de la France et obtient une affectation à La Réole, en Gironde, en décembre 1955, escadron 6/4. De là il part au Maroc pour sept mois, en embarquant à Bordeaux sur le bateau « Claude Bernard ». Louis se souvient bien du quadrimoteur à hélices d'Air France qui le ramène du Maroc.

Au retour, il doit aller surveiller une manifestation des anciens d'Indochine à Paris. Louis se souvient que le capitaine leur demanda de laisser passer les manifestants, mais ceux-ci furent finalement arrêtés par les CRS.

Caserné à Charenton, il est transporté à l'hôpital militaire de Villemin suite à une forte fièvre : c'est une crise de paludisme.

Puis c'est l'Algérie de 1956 à 1957. D'abord dans le Djebel, il est ensuite transféré à Alger sous le haut commandement du général MASSU. Louis est incorporé avec le 3e RPC de BIGEARD (régiment des parachutistes coloniaux). Pour lui, ce ne sont pas de bons souvenirs (arrestation de contestataires dans la casbah). Puis c'est le retour pour La Réole en 1961 avec une fonction de secrétaire.

Le gendarme de Saint-Tropez

Louis est muté dans le Var dans la brigade motorisée de Barjols, détaché à la brigade de Cavalaire pendant les vacances d'été, à la surveillance des plages. Il dépendait de la gendarmerie de Saint-Tropez !
Puis, c'est Saint-Martin-de-Crau et son affectation sur la route lui fait dire :
« Que d'accidents de la route à cette époque ! On aurait dit que les platanes se jetaient sur les voitures ».

Il exerce ainsi huit ans dans la brigade motorisée. Travaillant souvent avec la gendarmerie aérienne à Istres, Louis aurait aimé être engagé dans la gendarmerie de l'air. Une première demande lui est refusée, mais Louis connaît bien un colonel en retraite dans un mas de La Crau. Celui–ci lui fait rencontrer le général AUVIGNE (5 ☆) qui soutient son affectation.

Retour en Lorraine

Et deux mois après il est affecté à Ochey près de Nancy, à la base aérienne 133. La famille a un beau logement à Toul et Louis se plaît bien dans son affectation. Malheureusement, son épouse décède en 1971.

Louis est en retraite de la gendarmerie le 2 avril 1976.

À l'occasion d'un enterrement à Lorry-lès-Metz, Louis rencontre une ancienne connaissance du village, *« la Malou »* qui habite Castres. Après ces retrouvailles, il épouse Malou et s'installe à Lorry-lès-Metz.

Retour à Lorry-lès-Metz

Louis et Malou logent d'abord dans une maison de la ruelle à côté de la boulangerie. Louis est embauché pendant cinq ans comme garde champêtre à Lorry-lès-Metz. Il complète ses revenus par la culture de la fraise dans des terrains ayant appartenu à son père. C'était difficile : jusqu'à une tonne par an traitée à la coopérative de Lorry-lès-Metz. Plus tard, il déménage au 58, Grand'Rue. Louis et Malou vécurent 18 ans heureux ensemble.

Louis a été aussi le président actif du Souvenir français de Lorry-lès-Metz, de 1981 à 2006. Il garde de bons souvenirs des voyages effectués avec les enfants des écoles, organisés par l'association du Souvenir français.

Il a une passion pour la construction des maquettes de modèles réduits de chars. Il collectionne aussi les soldats de plomb et des images d'Épinal.

Merci à Louis de nous avoir reçus la veille de son départ. Nous lui souhaitons de tout cœur de bien se plaire auprès de ses enfants dans la Saône-et-Loire.

Texte écrit par Véronique LE BER



Diplôme d'honneur des combattants



Remise de médaille



Pêle-mêle de photos de Louis en uniforme de la gendarmerie



Assiette de Lorry-lès-Metz
en émaux de Longwy



Louis POINCIGNON avec Roger MARIOTTE

Nous avons reproduit ici, dans leur intégralité, les notes manuscrites que M l'abbé JACQUEMIN – curé de Lorry-lès-Metz de 1951 à 1955 – a laissées aux archives paroissiales, concernant le protestantisme à Lorry-lès-Metz. Nous remercions le Conseil de Fabrique de la paroisse de nous avoir autorisé la publication de ce texte dans le présent bulletin.

Le culte à Lorry-lès-Metz

I . 4. Le protestantisme (calvinisme) à Lorry

a) Quand et par qui y fut-il introduit ?

Nous voici arrivés à l'époque de l'apparition de la Réforme protestante dans notre région [1].

À Metz les réformés étaient calvinistes (huguenots) depuis 1559 et jouissaient de la liberté du culte. En 1576, ils édifièrent leur premier temple rue de la chèvre ; en 1597, un deuxième rue Chambière, lequel fut démoli en 1663 et transféré hors de la ville dans le « retranchement de Guise ». Ils comptaient parmi eux beaucoup de bourgeois des plus riches et des plus considérables, ainsi que des nobles qui détenaient les seigneuries de la plupart des villages des alentours. Ils siégeaient au Parlement. Dominant le monde des affaires, le commerce et l'industrie étaient presque entièrement entre leurs mains [2].

Le protestantisme (calvinisme) fut introduit à Lorry-lès-Metz à la fin du XVIe siècle, probablement par les successeurs des Baudoche en la seigneurie de Lorry-lès-Metz : les Busselot et de Goullon, et il y fut maintenu, au XVIIe siècle, par les Inguenheim et les de Couët du Vivier, toutes d'influentes familles messines apparentées entre elles et adonnées à la religion prétendue réformée.

Parmi les membres de la famille de Couët du Vivier, citons une certaine Marie Couët du Vivier mariée en 1565 à Daniel Toussaint, ministre protestant à Orléans, fils de Pierre Toussaint ancien chanoine de la cathédrale de Metz à 16 ans et neveu de Nicolas Toussaint que nous avons rencontré princier de la même cathédrale [3].

Mentionnons surtout Jacques Couët du Vivier, seigneur de Lorry-lès-Metz, docteur en médecine, conseillé du roi, époux d'Eve Le Goullon, décédé en 1635, dont le fils Jacques Couët du Vivier, dit de Lorry à cause de la seigneurie qu'il partageait, par suite d'héritage, avec ses deux frères, Charles conseiller en bailliage, Louis avocat au Parlement, et sa sœur Suzanne, épouse de Jérémie de Vigneulles docteur en médecine. Il avait marié en 1633 Suzanne Ferry fille du célèbre pasteur Paul Ferry (1591-1669) qui fit rayonner le protestantisme à Metz et ses environs.

Nul doute que tous ces seigneurs contribuèrent pour une bonne part à implanter la nouvelle religion à Lorry-lès-Metz, soit qu'eux-mêmes aient influencé leurs sujets, notamment leurs représentants au village (le maire et les officiers de justice), soit que ceux-ci aient voulu leur être agréables en embrassant la Réforme.

---

1) Réné Bour, « Histoire illustrée de Metz » p. 143, 145, Paul Even, Metz, 1950.
Roger Mazauric, « Le protestantisme en pays messin, Mutelat, Metz, 1950.
Martin Meurisse, « Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz et dans le Pays messin » Jean Antoine, Metz, 1647.
Thirion, « Étude sur l'histoire du protestantisme à Metz et dans le Pays messin », Nancy 1884.
Dietich, « Die evangelische Kirchs zu Metz » Metz 1910.
N. Weiss, « La Réforme de Metz… de l'histoire du protestantisme français » t 38, 1889.
M… « Gesch… der protestanti… Kirchs in Lothringen »

2) « Au milieu du XVIIe siècle, plus de 100 seigneuries de villages étaient entre les mains des réformés qui dans la cité jouaient un rôle important par les charges dont ils étaient revêtus. On relevait ainsi, entre 1650 et 1685, 9 conseillers au Parlement, 6 conseillers de bailliage, 4 interprètes du roi, 1 sergent royal, 40 avocats, 7 procureurs du Parlement, 4 du bailliage, 4 notaires, 18 amans (notaires de paroisses), 10 receveurs de contributions aux domaines, 2 maîtres de la monnaie, 2 chefs de la milice, 17 médecins, 13 chirurgiens, 12 apothicaires, 5 libraires, les deux tiers des changeurs ou banquiers, les 2 grenetiers de la ville et un très grand nombre d'officiers, maréchaux de camp ou capitaines. Les réformés messins avaient des relations étendues à l'étranger ou plusieurs d'entre eux étaient établis dans le commerce, l'industrie, ou occupaient des positions importantes ». Mazourie, *op. cit*., p. 59/60.

3) Revue ecclésiastique de Metz, année 1927, p. 8-24, art. « un réformateur messin : Pierre Toussain (1499-1573) ».

b) Dans quelle mesure la population catholique de Lorry-lès-Metz adhéra-t-elle à la Réforme ?

En 1661, on comptait environ 10 000 réformés à Metz et dans 150 villages du pays messin, 5 pasteurs dont 3 pour Metz dans les 3 temples, 1 à La Horgne et 1 à Courcelles-Chaussy [1].

Qu'en était-il à Lorry ?

Si nous en croyons M. de Bouteiller [2] :

« Lorsque le protestantisme fit irruption à Lorry, sous le puissant patronage de ses seigneurs, il ne tarda pas à y obtenir un succès rapide. Le premier qui le prêcha fut un moine apostat (Jean Vedaste ex-cordelier de Lille en 1525 ?) qui venait de Baccarat et dont parle Paul Ferry et Meurisse. L'église ne tarda pas à être absorbée par un culte que reconnaissait la majorité des habitants du village, et ceux qui restèrent fidèles à leur foi furent heureux de retrouver sur la route de Woippy la paroisse de leurs ancêtres. L'église de Lorry devint donc un prêche, et c'est sans doute alors que disparut la croix dont on remarque encore l'absence au sommet du clocher. La chaire qui orne l'église date de cette époque et la tradition assure que c'est dans celle-là même que montèrent les plus célèbres docteurs de la Réforme. Mais cette révolution ne dut pas s'opérer sans troubles et les entailles profondes que l'on remarque auprès des gonds de la porte d'entrée permettent de croire que les catholiques dépossédés essayèrent de la résistance et tentèrent peut-être de reconquérir par la force le temple qui leur était enlevé. Le succès du protestantisme à Lorry s'explique d'autant plus aisément que d'une part les seigneurs, MM. De Couët et d'Inguenheim, en professaient les principes et que, de l'autre, le village, faisant toujours de droit partie intégrante de la paroisse de Woippy, n'avait pas de curé pour soutenir et raffermir la foi de ses habitants. Un religieux ou un prêtre du voisinage venait, ordinairement le dimanche, y faire l'office, mais il n'y avait ni titre de cure ni direction permanente. »

Il est fort regrettable que M. de Bouteiller ne nous ait pas indiqué les sources où il a puisé ce qu'il avance. Celles que nous avons consultées infirment certaines de ses affirmations.

La population de Lorry-lès-Metz ne fut jamais en majorité protestante. Les registres paroissiaux de Lorry-lès-Metz contiennent pour l'année 1637, celle qui suivit la fameuse *« année des Croates »* si dépeuplante pour la région, l'inscription de 39 baptêmes et 10 mariages catholiques pour une population qui ne dépassait pas 700 âmes, vu qu'à l'époque Vigneulles formait communauté organisée à part et jouissait en propre d'une église desservie par le curé de Saulny. En 1638,

11 baptêmes ; en 1639, 13 ; en 1640, 15 ;
en 1641, 20 ; en 1642, 18 ; en 1643, 14 ;
en 1644, 12 ; en 1645, 20 ; en 1646, 22 ;
en 1647, 11 ; en 1648, 29 ; en 1649, 15 ;
en 1656, 21 ; en 1660, 17 ; en 1663, 15 ;
en 1666, 19 ; en 1667, 15 ; en 1675, 17.

De ces chiffres nous pouvons conclure que les catholiques de Lorry-lès-Metz, au moment même où le protestantisme florissait dans le pays En 1661, on comptait environ 10 000 réformés à Metz et dans 150 villages du pays messin, messin, formait la majorité de la population.

L'Église catholique ne fut pas transformée en temple, le culte y était assuré par les curés de Woippy, dont Lorry-lès-Metz était l'annexe.

D'abord, tous les auteurs qui jusqu'ici ont étudié le protestantisme à Metz ne soufflent mot d'un temple à Lorry-lès-Metz. Le cas échéant ils n'auraient pas manqué de le relever comme pour Metz, La Horgne et Courcelles Chaussy.

Ensuite, le fait que baptêmes et mariages se célébraient en l'église de Lorry-lès-Metz montre qu'au début du XVIIe siècle l'édifice était toujours aux mains des catholiques et que le service divin s'y faisait par les curés de Woippy :

Jean Baptiste Oulry (ou Olry) 1-7-1636 – 21-7-1636, Jacques Richard 1636 –…,
Nicolas Bainville 22-11-1662 – 1663,
François Rousselot 1663 – 19-5-1694.

De plus, les habitants de Lorry-lès-Metz se désintéressaient de l'église et du presbytère de Woippy. Qu'on en juge : le 27 février 1656, le maire et les mainbourgs de la communauté de Woippy se transportent à Lorry-lès-Metz pour rappeler aux habitants (Didier Willaume et Pierre Toussaint étant mainbourgs) qu'ils sont toujours tenus de réparer la tour, l'église, la cloche, les fonts baptismaux, le charnier et la maison prêtrale de Woippy [3].

---

1) René Bour, *op. cit*.
2) E de Bouteiller, *Notice sur Lorry lès Metz*, dans *Mémoires* de la société d'archéologie et d'histoire de la Moselle 1865.
3) Archives municipales de Lorry-lès-Metz, Inv. A, I. p. 27.

Le 2 janvier 1664, la communauté de Lorry-lès-Metz délègue Jean Hulo et Pierre Thévenot pour faire cesser le procès engagé entre ceux de Lorry-lès-Metz et le curé de Woippy (François Rousselot) au sujet des réparations à faire à la maison curiale de Woippy-Lorry et accepte de contribuer aux dépenses [1].

Enfin en 1665, un délégué de l'évêque de Metz vient visiter l'église de Lorry-lès-Metz et ordonne d'y exécuter des réparations d'où cette délibération en vue d'obtenir les fonds nécessaires :

« Du 30e jour du mois de may 1665, nous mainbourgs (Jean Blanvalet et François Pancrer) de la communauté de Lorry devant Metz avons assemblé et convollé au son de la cloche pour résoudre du travail qu'il faut faire dans l'église dudit Lorry suivant la visite d'un envoié de monseigneur l'évêque de Metz, fut assemblée tenue après avoir envoié le maire à Monsieur de Lorry (Couët du Vivier) pour lui demander s'il lui plait de laisser jeter la taille pour subvenir au payement de ladite travaille et besogne… ou bien de vendre la souille d'une coupe pour y subvenir. Cependant comme il faut présentement de l'argent due aux ouvriers comme le marché porte, ledit maire nous aurait rapporté que mondit Seigneur (de Lorry) viendrait mardi prochain deuzième du mois de juin et que l'on pourvoirait à ce fait, affin d'en sortir aux mieux que l'on pourra [2] ».

Dans une nouvelle délibération du 4 juin suivant, le maire communique à l'assemblée que le seigneur trouvait plus expédient de lever sur chaque habitant sa quote-part et propose que chaque habitant versera la somme de 10 fr [3].

Quant à la disparition de la croix, si jamais croix il y eut, elle date de l'époque révolutionnaire puisque le pavillon qui surmontait la flèche jusqu'en 1903 n'était autre qu'un drapeau tricolore en métal.

Répondons maintenant à la question : dans quelle proportion le protestantisme s'introduisit-il à Lorry-lès-Metz ?

Les seuls chiffres exacts que nous pouvons donner sont contenus dans la visite épiscopale de 1673 qui prélude au détachement de Lorry-lès-Metz de la paroisse de Woippy. On y lit :

« M. le curé de Woippy (M. l'abbé Rousselot) interrogé, nous a réitéré qu'il y avait cent feux ou mesnages catholiques audit Lorry qui faisaient environ quattre cent communiants et qu'il y avait trente quattre mesnages de ceux de la religion prétendue réformée, que toute la seigneurie estoit possedée par cinq Bourgeois de la ville de Metz, tous cinq de ladite religion pretendue reformee, lesquels iusgues y ont empesché secrettement l'establissement d'un curé audit lieu, comme il taschent encore soubs main de l'empescher présentement, de quoi il croyait estre obligé de nous donner advis [4] ».

Notons en passant qu'à Plappeville, en 1676, il y avait 58 familles catholiques et 7 protestantes ; à Lessy, en 1685, 24 familles catholiques seulement et 45 huguenotes [4].

c) Retour à la foi de nos ancêtres

Que l'arrêt royal de 1681, interdisant aux protestants l'accès aux fonctions publiques, et notamment la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, leur retirant l'exercice public du culte, ait porté un coup sensible à l'influence protestante et provoqué des conversions plus ou moins sincères, on ne peut le nier. Mais nous croyons pouvoir avancer qu'à Lorry-lès-Metz le retour de la plupart de nos frères séparés dans l'unité catholique est dû principalement à l'apostolat des prêtres chargés d'administrer la localité.

M. de Bouteiller [5] n'assure-t-il pas qu'il existait encore de son temps, aux archives de la mairie de Lorry-lès-Metz, des lettres dans lesquelles M. l'abbé Rousselot, curé de Woippy, se plaignait aux seigneurs de Lorry des efforts qu'ils faisaient pour paralyser son ministère dans son annexe de Lorry-lès-Metz. Nous même, nous avons cité plus haut la déposition du même curé, faite devant l'évêque de Metz, aux termes de laquelle il accuse les seigneurs de s'opposer à l'installation d'un curé à Lorry-lès-Metz même, pour la raison que l'on devine. Aussi, lorsqu'en 1673, Lorry-lès-Metz sera disjoint de Woippy et déclaré paroisse indépendante avec un curé sur place, ne sera-t-on pas étonné de voir les premiers curés de Lorry-lès-Metz déployer tout leur zèle à faire rentrer au bercail les brebis égarées.

---

1) Archives municipales de Lorry-lès-Metz, Inv. A, I. p. 37
2) I*dem*, Inv. A, I. p. 134
3) *Idem*, Inv. A, I. p. 135
4) Archives Évêché… Val de Metz
5) De Bouteiller, *op. cit*.

Deux faits encore n'ont dû pas peu concourir à faire réfléchir les protestants de Lorry-lès-Metz : l'abjuration le 20 août 1686, en l'église Saint Gengoulph à Metz, de Suzanne Ferry, fille du célèbre pasteur messin Paul Ferry et épouse de Jacques de Couët, seigneur de Lorry-lès-Metz ; ensuite, quelques années plus tard, la conversion d'un neveu, Paul Couët, seigneur de Lorry, lieutenant-colonel au régiment du Piémont, époux depuis 1684 d'Anne Fériet, dont un fils Jacques de Couët, dit de Lorry (1689-1768), marié en secondes noces à Marguerite Anne le Duchut de Montigny, donna naissance à Michel François de Couët (1727-1803), le futur évêque de Vence (1764), de Tarbes (1769), d'Angers (1782) et de La Rochelle (1802).

Il faut attendre 1675, l'année qui suivit l'installation de l'abbé Antoine Darda, premier curé de Lorry-lès-Metz (1674-1689), pour trouver consignée dans les registres paroissiaux la première abjuration d'un protestant, celle de Pierre Robert, veuf d'Elisabeth Blanvalet, le jour de son remariage avec la catholique Marie Tabeilion. Hélas, cette conversion s'avéra fictive et eut des conséquences fâcheuses comme on le lira plus loin. C'est pourquoi nous reproduisons ici le procès-verbal d'abjuration et l'extrait de l'acte de mariage :

« Le vingt septième [janvier 1675] *Pierre Robert* [en marge : veuf de deffunte Elisabeth Blanvalet] *suivy de ses deux garçons Jean et Charles, le premier âgé de douze ans et l'autre de sept ou environ, cy devant faisant profession de la religion prétendue réformée, l'a quitté et y a renoncé pour embrasser et professer la véritable et se mettre au giron de l'église Catholique Apostolique et Romaine, reconnaissant que hors d'icelle il n'y a qu'erreur et perdition et faisant abjuration de son hérésie solennellement et à la messe paroissiale du dimanche mesme jour susdit entre les mains du Seigneur Antoine Darda et du Seigneur Jean du Vivier curer de Lorry et Saulny et en présence de tous les paroissiens aussy bien que des Seigneurs quatre Echevins d'église qui ont signé comme témoins*

Pierson Jenat – Coussin – Mangin Chesny (?) *– Hullo J.*

Marque de Pierre Robert : P V

J. du Vivier, prêtre et curé de Saulny et Vigneulle

A. Darda, prêtre indigne curé de Lorry devant Metz. »

« Le mesme jour [27 janvier 1675] *à vespres s'est célébré le sacrement de mariage entre le susdit Pierre Robert assisté du Seigneur Louis Bonnet eschevin de Justice et de Seigneur Gigoulf Claussin eschevin d'église et de Justice, ses amis, d'une part, et de Marie Tabellion* [en marge : native du village et habituée [*sic*] depuis longtemps à cette paroisse]*, assistée de Mangin et Dieudonné Tabellion ses père et oncle, d'autre part. Et ce après la proclamation d'un ban et avoir obtenu* [de l'évêque de Metz lui-même : Georges, archevêque d'Ambrun] *dispense des deux autres comme aussy des 24 heures »*

Signatures : La marque de Pierre et Robert : P V, celle de Marie Tabellion : I, celle de Dieudonné Tabellion […] , celle de Mangin Tabellion : L. Bonnet, G. Claussin.

Toujours du temps de l'abbé Darda, sont simplement cités les noms de convertis de *« cy-devant faisant profession de la religion prétendue réformée »* :

En 1686, les époux Jean Malaisé et Elisabeth Hanesse, les époux Daniel Roussel et Suzanne La Walle.

En 1687, les époux David Blanvalet et Suzanne Renaud, les époux Jean Sept-Sol et Anne Lallement.

En 1688, les époux Jean Thouvenot et Suzanne Sept-Sol, les époux Louis Thévenot et Elisabeth Lallement, Paul Roussel.

Huit ans se passent avant de rencontrer, sous l'abbé Nicolas Malherbe, quatrième curé de Lorry-lès-Metz (1695-1728), de nouvelles conversions :

En 1696, les époux Louis Sept-Sol et Esthéle Thouvenot.

En 1698, réapparition d'un procès-verbal d'abjuration de Judith Toussaint : *« Aujourd'hui trentiesme mars 1698 Judith Toussaint, femme de Nicolas Floz a reitéré son abjuration et fait profession publique de la religion Catholique Apostolique et Romaine en face de la sainte église, les paroissiens étant tous assemblés à l'église, entre nos mains en présence de Mangin Hollet, Jean Perin, Jean Brusseau, Christoph Millet tous quatre eschevins qui ont signé et marqué avec nous avec ladite Judith qui a fait sa marque comme ne sachant pas écrire ainsi qu'elle nous l'a déclaré* [1] *».*

En 1707, la formule d'abjuration change un peu pour Marie Regnault et Suzanne Touvenot qui vont se marier, la première avec Jean Valois, la seconde avec Nicolas Willaume :
« Je […] *promets à Dieu de vivre et mourir dans la religion Catholique Apostolique et Romaine et me soumets entièrement à tous les dogmes qu'elle enseigne l'ayant embrassée de bonne foi et sans nulle contrainte et je consent d'estre deshonorée devant Dieu et les hommes si ma conduite peut faire juger dans la suite que ma conversion n'est pas sincère. Fait à Lorry le* […] *en présence de* […] *tous quatre eschevins de ceste église* […] *qui ont signé avec nous le* […] *».*
Ce texte, qui n'exige plus l'abjuration en présence de toute la paroisse assemblée à l'église, ne variera plus pour les dernières conversions connues qui suivent.
En 1710, Anne Regnaut.
En 1717, les époux Daniel Colmer, fils de Pierre C. et d'Anne Jény, et Judith Thévenot, fille de Louis T. et d'Elisabeth Lallemand, à l'occasion de la validation de leur mariage contracté à Deux-Ponts devant le ministre protestant.
En 1726, les époux Pierre Roussel, vigneron et Marie Blanvalet [1] et les époux Daniel Pillon, *« meunier de Monsieur de Lorry »* et Marie Etienne, également pour valider leurs mariages contractés contre les lois de l'église et de l'Etat.
En 1731, dernière abjuration solennelle dans les registres avant la Révolution, celle de Jean Varnier, M. l'abbé D'Eymard étant curé de Lorry-lès-Metz (1728-1748).
En 1789, dans les mêmes registres paroissiaux, M. l'abbé Chandellier, curé de Lorry-lès-Metz (1753-1791), mentionnent les époux Jean Roussel le jeune, vigneron, et Anne Etienne, *« l'un et l'autre de la religion prétendue réformée »*, qui font baptiser leurs deux premiers enfants en l'église de Lorry-lès-Metz :
Jean François Roussel le 10 décembre 1786, Marie Thérèse Roussel, le 23 mars 1789.
La municipalité de Lorry-lès-Metz fait-elle allusion à ces époux *« Roussel-Etienne »* lorsque, en 1803, elle déclare : *« une seule famille protestante à Lorry »* ?
On aura remarqué que certains protestants et protestantes portaient des prénoms rappelant l'ancien testament : Daniel, David, Judith, Suzanne…

d) Deux anecdotes se rapportant à l'époque du protestantisme à Lorry-lès-Metz

I. Punition d'un blasphémateur de la Vierge

En 1641, raconte M. de Bouteiller [2], d'après le chroniqueur Jean Bauchez, greffier de Plappeville au XVIIIe siècle :
« Un cordonnier protestant de Metz, qui avait été chassé de la ville pour avoir blasphémé contre la sainte Vierge et qui était venu se fixer à Lorry [3], tua d'un coup d'arquebuse tiré imprudemment, mais sans intention meurtrière, un jeune homme du lieu nommé Daniel Jemy. Il fut mis en prison et jugé par le Seigneur ; la sentence portait « qu'il serait extrait de la prison de la forte maison, pour recevoir le fouet à l'entour du tillot en l'aître (= tilleul dans l'âtre ?), que ses biens seraient confisqués et qu'il serait banni ». Cette sévérité ne parait pas suffisante à Jean Bauchez ; il pense qu'on aurait dû le faire mourir et ne s'explique une telle indulgence que parce que « les seigneurs étaient de la religion (protestante) et lui aussi et celui qui estoit tué… Estant banni il s'en oila demeurer à Sedent… »

---

1) Les époux Pierre Roussel et Marie Blanvalet étaient baptisés catholiques. En se mariant clandestinement (c'est-à-dire hors du royaume et sans doute devant un pasteur protestant), leur mariage était non seulement nul, mais faisait d'eux des relaps, et, à ce titre, devaient abjurer avant de recevoir l'absolution de la mesure d'excommunication qu'ils avaient encourue, pour ensuite rendre leur union valide.

2) De Bouteiller, ep. cit. Jounal de Jean Bauchez, p. Abel et de Bouteiller, Metz 1858, p.400.

3) Le fait est relaté dans l'article de Jean Baptiste Kaiser : « Martin Meurisse, O. F. M., Évêque de Mand […], suffragant de Metz » (Annuaire d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, t. 32, p. 76, 1923. « En 1638, Louis XIII avait consacré sa Personne et son royaume à la Mère de Dieu, demandant à tous les évêques d'honorer la Sainte Vierge tous les ans par une procession générale. À Metz, Meurisse fit tout pour donner le plus d'éclat possible à cette manifestation catholique dans la ville et dans les villages du pays. Cette dévotion publique offusquait les protestants et plusieurs eurent l'imprudence de la témoigner sans ménagement. Isaac Renaut, savetier de son état, demeurant à la Porte aux chevaux, se laisse emporter "à des blasphèmes si exécrables et contre la bienheureuse Vierge et contre son Fils Jésus-Christ notre Seigneur, que la modestie et la piété chrétienne ne me permettent pas de les rédiger. Pour donner cours plus impunément à ces blasphèmes, Renaut ne les vomissait pas comme de luy, mais comme les ayant ouy proférer, disait-il, par la bouche d'un juif." Des témoins oculaires en avertirent Meurisse qui en forma une plainte à l'intendant de la Justice. Le consistoire se mêla de l'affaire ; il y eut de grands éclats. Isaac Renaut n'en fut pas moins condamné au bannissement après avoir fait amende honorable, en chemise, la torche au poing et la corde au col devant la porte de la cathédrale. L'amende honorable, il est vrai, se fit en cachette, par surprise, sans bourreau. Renaut se retira ensuite à Lorry devant Metz » Meurisse, histoire de l'hérésie, p. 556 et 557.

II. Châtiment de Pierre Robert, relaps et assassin de sa femme.

Le fait suivant est relaté dans les registres paroissiaux de Lorry-lès-Metz. Si l'article n'est pas signé et semble n'avoir pas été écrit de la propre main du curé, cependant son contenu a reçu l'approbation de ce dernier, vu que ledit article est inséré entre un baptême du 17 janvier et un mariage du 7 février 1677.

« Ici il sera fait mention de la mort de deffunte Marie Tabellion vivante femme de Pierre Robert, non pas qu'elle soit morte et enterrée en cette paroisse, mais seulement c'est pour laisser à la postérité la mémoire d'une mort aussi tragique que celle cy qui méritterait pourtant d'estre ensevelie dans un éternel oubly, n'ettoit qu'il s'agist de faire connoistre la juste vengeance que Dieu en a tiré et en laisser un exemple aux meschans et particulièrement aux hérétiques qui apprenderont par la, à ne point se mocquer de nostre sainte Religion.

Ce Pierre Robert enfant de ce lieu ayant fait abjuration de son hérésie, et quitté la Religion prétendue réformée très solennellement dans cette église le 27e janvier 1675, comme il se veoid au registre de laditte année. Et le mesme jour ayant espousé la ditte Marie Tabellion, peu de temps après, il fit veoir que ce qu'il en avoit fait n'estoit que par feinte, car il fit relaps et reprit sa première religion, non pas icy d'autant qu'il ne luy estoit point libre, mais en la ville de hannaux où il alla avec les enfans de son premier liet et avec laditte Marie Tabellion qu'il y traisna après avoir vendu le bien qu'il avoit icy :

Des deniers qu'il en receut il achepta en laditte ville une maison avec un jardin en dependant.

Un jour il fit croire à cette pauvre femme qu'il voulait faire un puis dans ce jardin, et luy fit creuser une fosse, mais s'estoit pour l'enterrer, car travaillant dans cette fosse, ce Miserable luy deschargea sur la tsete un coup de huyau dont elle fut assommée, et l'enterra.

Il creut couvrir ce coup par le moyen de deux lettres supposées et un faux certificat, que luy fut donné par un huguenot d'icy Noé Isaac Blanvalet qui n'en est pas encor puny ou par la négligence ou par la tolérance et faveur des Seigneurs qui sont de mesme religion.

Endant que ce cruel estoit icy et à Metz et qu'il y pratiquait secretement cette couverture, le crime fut decouvert à honnau par le moyen de ses propres enfans que les voisins surent gaigner ;

À son retour il fut executé à mort par un cruel tenaillement le 25 jour du mois de decembre de l'année precedante 1676

On dit qu'a sa mort il confessa avoir fait mourir sa première femme, sa mere et son frere, ce qui ne sera pas assuré icy. »

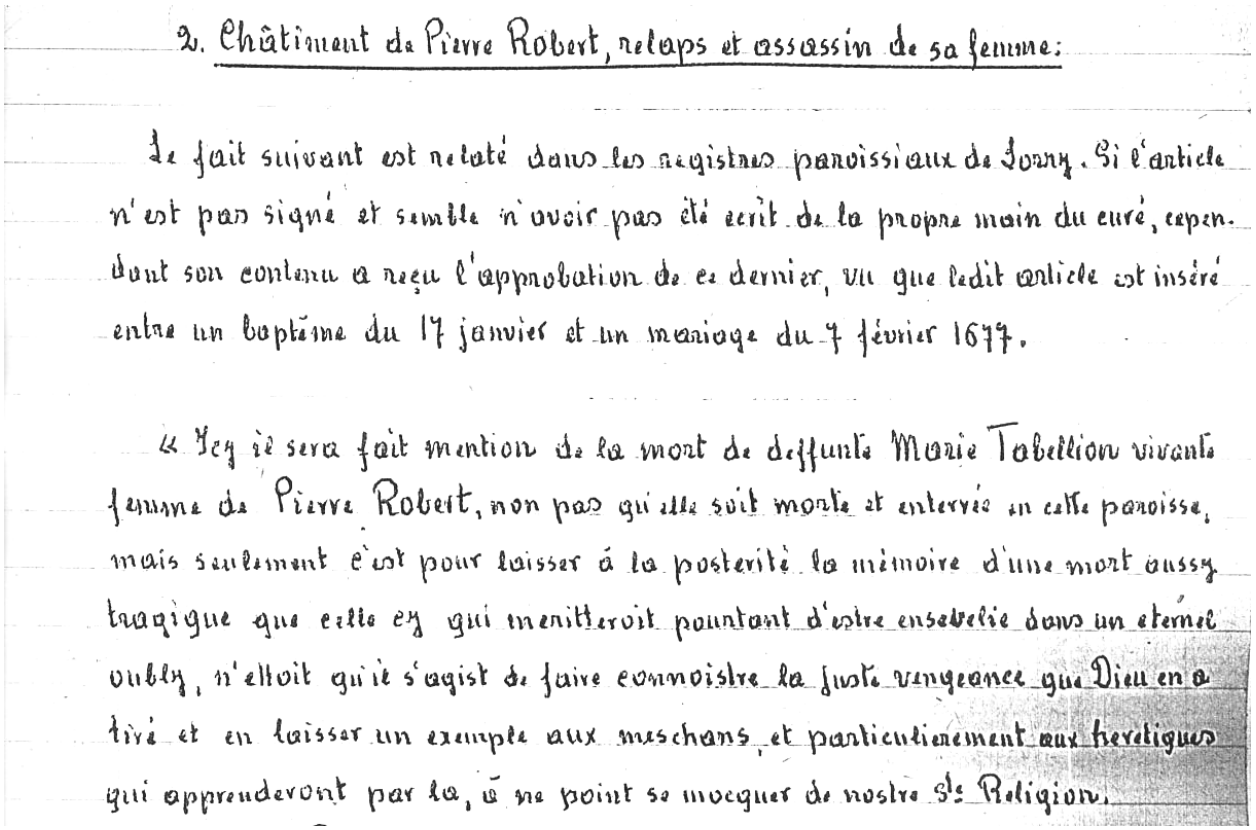

2. Châtiment de Pierre Robert, relaps et assassin de sa femme:

Le fait suivant est relaté dans les registres paroissiaux de Lorry. Si l'article n'est pas signé et semble n'avoir pas été écrit de la propre main du curé, cependant son contenu a reçu l'approbation de ce dernier, vu que ledit article est inséré entre un baptême du 17 janvier et un mariage du 7 février 1677.

« Icy il sera fait mention de la mort de deffunte Marie Tabellion vivante femme de Pierre Robert, non pas qu'elle soit morte et enterrée en cette paroisse, mais seulement c'est pour laisser à la posterité la mémoire d'une mort aussy tragique que celle cy qui meritteroit pourtant d'estre ensevelie dans un eternel oubly, n'ettoit qu'il s'agist de faire connoistre la juste vengeance que Dieu en a tiré et en laisser un exemple aux meschans, et particulierement aux heretiques qui apprenderont par la, à ne point se mocquer de nostre Ste Religion.

Fac-similé d'un extrait du texte manuscrit de l'Abbé JACQUEMIN

Histoire de la carte postale

Roger MARIOTTE

Pour clôturer la dernière assemblée générale de *Lorry-lès-Metz « au fil du temps »*, nous avons présenté une vidéo projection intitulée **« Images de Lorry »,** composée d'un assortiment de photos d'André GEISSENHOFFER et Monique COURTADE, et de quelque 80 cartes postales publiées sur plus d'un siècle, rassemblées par Roger MARIOTTE. Ce montage montrait à la fois l'histoire du village et l'histoire de la carte postale.
Car il y a aussi une histoire de la carte postale.

9 août 1839 : le physicien François ARAGO révèle au monde l'invention de la photographie par les Français NIEPCE et DAGUERRE.

1er janvier 1849 : apparition du timbre-poste en France.

1862 : l'administration postale française autorise les cartons privés.

1870 : un décret officialise les premières cartes postales en France, elles sont vendues par la poste et non illustrées.

20 décembre 1872 : loi autorisant la correspondance à *« découvert »*, le timbre est collé sur l'illustration.

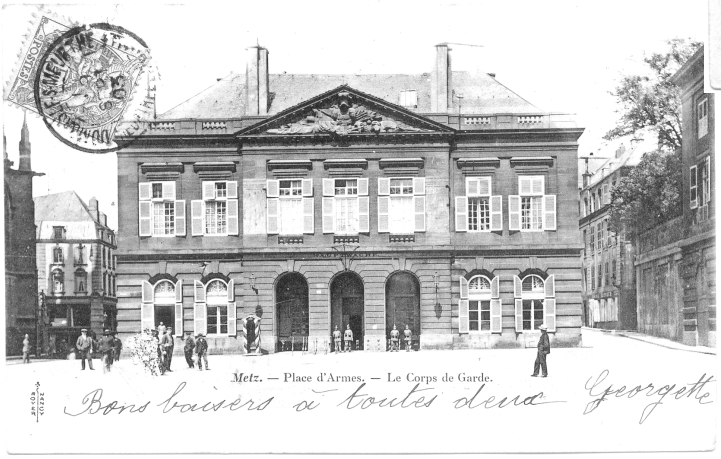

1873 : premières cartes publicitaires, exemple *« La belle jardinière »*.

1894 : première exposition de cartes à Venise.

Jusqu'en 1904 : on appelle RECTO le côté opposé à l'illustration où figure la mention *« Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse »*. Ce qui explique l'écriture du message côté vue, généralement dans les espaces blancs prévus à cet effet.



À partir de 1901 : le timbre de cinq centimes est collé d'un côté ou de l'autre à condition de biffer la mention Carte postale et de n'écrire que cinq mots.

22 mars 1902 : l'affranchissement est autorisé du côté de l'adresse, au tarif de dix centimes.

De 1904 à 1908 : la correspondance est peu à peu autorisée dans tous les pays au dos des cartes.

En 1914 on aurait imprimé en France 800 millions de cartes. En ce début de XXe siècle, les cartes sont qualifiées de messagères d'amitié et d'amour…

Que se passe-t-il à Metz pendant ce temps ?

En 1846 : exposition de photographies sur papier, place Napoléon à Metz. Émergence de grands ateliers du portrait sous le Second Empire. En 1860 on en compte quatre à Metz, sept en 1865, onze en 1870.

En 1862 : le photographe Gonzalve MALARDOT fonde son établissement 7, place de Chambre. La même année, le 30 septembre, naissance à Metz de Armand Henri PRILLOT qui deviendra l'un des meilleurs photographes artistiques de la région.



Henri PRILLOT

En 1881 : Henri PRILLOT commence sa formation chez BOURENS Frères.



En 1892 : il rachète l'atelier du 7 place de Chambre avec les négatifs de MALARDOT.

En 1907 : il s'installe avec l'un de ses frères, Emile, au 2 rue Serpenoise. Henri décède le 13 avril 1910, âgé de 48 ans.

En 1910 : Emile poursuit l'activité jusqu'à sa mort en 1935. Sa veuve et leur fille Anne continuent jusqu'en 1970, le magasin est alors vendu et devient un magasin de vêtements.

À ce jour nous connaissons trois clichés PRILLOT sur Lorry-lès-Metz.

Deuxième grand photographe régional (très commercial)

1869 : naissance d'Edouard NELS à Yutz (son père, Joseph, d'origine allemande, est le premier maire de Haute-Yutz, puis de Fontoy). En plus de son métier de photographe, il devient éditeur et il ouvre en 1899 une fabrique de cartes postales à Bruxelles, en Belgique. Il décède le 6 janvier 1925.

Particularités : chaque secteur photographié fait partie d'une série numérotée (un bonheur pour les collectionneurs). Exemple :

Série 100 Thionville
Série 101 près de Thionville
Série 102 souvenirs de Lorraine
Série 103 autour de Thionville
Série 104 Metz
Série 105 autour de Metz

Sur Lorry-lès-Metz, faisant partie de la série 105, seuls huit clichés sont répertoriés à ce jour.



Assis à gauche : le père, Joseph Antoine NELS, 1824-1906, assis à droite : Paul Edmond Gabriel, 1871-1940, marchand de cartes postales à Metz, debout : Edouard 1869-1925 et Anna 1861-1948.
Photo aimablement mise à notre disposition par M. Roland BRACH, grand collectionneur de NELS.

ISSN 1777 9820
9 771777 982004



Debouts : Jean Paul BERG – Gertrude DORCKEL – Éliane BLAISE – Anne-Marie KLEINPRINTZ – Liliane ARNOUX – Marie-Jeanne GILLIS – Jean-Marie FLISS